

Chronique frontalière

Où va le marché de l'emploi à la CHAUX-de-FONDS ?

Entretien avec Laurent KURTH, conseiller communal

La question devait être posée, eu égard au poids du travail frontalier sur le marché de l'emploi du Haut-Doubs, soit plus de 8 000 postes de travail, avant la crise des *subprimes*, eu égard aux effets de cette crise qui a déjà réduit le nombre d'emplois de 10 %. Il n'en reste pas moins plus de 100 000 pendulaires français en Suisse, soit près de la moitié, si l'on songe aux 55 000 emplois tenus par des Français, dans la seule République et canton de Genève.

Si le travail frontalier n'existait pas dans le Haut-Doubs, sa situation, en termes d'emploi, serait celle de la Haute-Saône dont les seuls donneurs d'emploi substantiels sont Peugeot-Vesoul, grâce à la politique active d'aménagement du territoire de la V^{ème} République, et l'hôpital de Saint-Rémy. On retrouverait dans le Haut-Doubs les caractéristiques habituelles du marché français, avec sa prépondérance d'emplois du tertiaire non marchand dont la rémunération n'a rien à voir avec les entreprises industrielles, seules matrices de plus-value.

À l'heure de cet entretien, Neuchâtel prenait la tête du hit parade des cantons les plus touchés par le chômage, avec Genève, soit plus de 6 000 chômeurs et un doublement en un an, soit 7,2 %. Derrière ce chiffre, la Métropole horlogère affiche 10 % de chômage (1 500 en chômage total et 500 en chômage partiel), mais 13 % dans le secteur horloger qui représente la moitié des postes de travail de la ville.

Laurent Kurth, conseiller communal de la Chaux-de-Fonds, en charge de l'économie, nous reçoit dans la tour *Espacité*, symbole de la vitalité de la métropole. Fallait-il construire cette tour ? La construirait-on aujourd'hui ? Elle a valeur d'acte de foi dans l'avenir industriel de la ville et, pourquoi ne pas le dire, on préfère cet urbanisme à la destruction, *déconstruction* dans le sabir officiel, des sites industriels de Besançon.

À la première question sur la structure de l'emploi dans la métropole, Laurent Kurth répond par deux chiffres: la Chaux-de-Fonds offre 23 000 emplois soit 60 % d'actifs sur la population totale de la ville. Sur ce total d'actifs, 40 % sont des pendulaires, c'est-à-dire des migrants quotidiens venus du reste du canton, du Jura et de France voisine.

Ces premiers chiffres plantent le décor d'une comparaison avec Besançon, autrefois métropole horlogère, grâce à une forte immigration suisse et qui affiche 11 000 chômeurs, soit 7 fois plus que la Chaux-de-Fonds, pour une population trois fois supérieure. On mesure ici les ravages de la désindustrialisation dans la capitale comtoise et l'inexistence du débat, chez les élus bisontins, sur l'emploi industriel dans leur ville et dans une ville proche comme la Chaux-de-Fonds. De ces 23 000

emplois, Laurent Kurth en déduit 3 000 qui ont disparu avec la crise et qui avaient été créés au cours des années glorieuses 2006-7-8. Il en reste 20 000 qui se partagent par moitié entre industrie et services, toujours plus résistants à la crise.

La question reste celle de l'avenir à court terme. Laurent Kurth estime que le point bas du cycle récessif a été atteint. Le 4^{ème} trimestre a d'ailleurs été positif, à l'échelle suisse. En janvier-février, le rebond des ventes pour Swatch a été de 40 % par rapport à 2009. Le chômage pourrait toutefois augmenter chez les nouveaux arrivants sur le marché du travail, mais diminuer pour les chômeurs partiels. Le canton a d'ailleurs demandé à Berne la prorogation de six mois des indemnités de chômage.

La ville compte-t-elle sur la promotion industrielle pour localiser de nouvelles activités et des emplois ? La grande époque de la promotion semble bien terminée. Le résultat est d'ailleurs positif, avec Johnson & Johnson du Locle, soit 1 000 emplois. Le Jura, canton latin, et c'est un signe des temps, a d'ailleurs opté pour une promotion avec les deux demi-cantons de Bâle.

À la question des conditions les plus appropriées pour l'investissement industriel, Laurent Kurth évoque une structure salariale inverse de celle de la France où le salaire direct est faible, aggravé par des réformes négatives, bien sûr, inconnues en Suisse, comme les 35 heures, et le gel des augmentations qui s'en est suivi. Il faut plutôt un salaire indirect faible pour rester compétitif sur un marché totalement ouvert et inciter les entreprises à investir et, d'autre part, un salaire direct plus élevé pour financer une part salariale plus forte de la protection sociale.

On touche là au cœur du débat français qui aurait du être éclairé par l'exode de main d'œuvre dans les pays limitrophes. On a ouvert le marché français au grand vent de la concurrence, mais maintenu un financement de la protection sociale qui réduit les marges, freine l'investissement, encourage l'exode de main d'œuvre et les délocalisations. La bonne méthode, c'est la baisse des charges et un premier gage vient d'être donné aux entreprises avec la suppression de la taxe professionnelle.

Si l'on s'en tient au seul secteur de l'horlogerie, la Suisse a partiellement reconstitué son potentiel d'emploi, alors que la Franche-Comté doit constater le désert. En 1970, coup de tonnerre de l'affichage numérique, la Suisse perd les deux-tiers de ses emplois, en passant de 90 000 à 30 000, mais affiche, aujourd'hui, 47 000 postes, alors que Besançon accueille, comme la roue de secours, la logistique de réparation des grandes marques suisses, en clair, les miettes d'un secteur qui a exporté plus de 13 milliards de Sfrs dont 40 % pour la seule *SMH*.

Dernière question : ce renouveau de l'horlogerie suisse est largement dû à un homme, Nicolas Hayek, véritable capitaine d'industrie qui a eu une intuition, l'avenir de la montre haut de gamme, et une stratégie : financer l'investissement dans ce secteur par les recettes d'un produit de masse, la Swatch. La Franche-Comté est, bien sûr, restée en marge de ce mouvement. Elle a eu *LIP* et un grand festival fouriériste...

Deux mondes culturels...

Il faut conclure cet entretien et, observant la métropole du sommet de la tour, comment ne pas songer à l'océan qui sépare le socialisme des Montagnes de celui des Comtois. Le premier a, sans doute, fait son *Bad Godesberg* depuis longtemps, avant même les sociaux-démocrates allemands, en 1959. S'il s'inspire de la pensée allemande, c'est de Max Weber qui a doctriné l'influence du calvinisme sur le capitalisme. Dans le discours de Laurent Kurth, pas trace de lutte de classes, mais une vision froide des cycles économiques qui ont fait perdre 3 000 postes de travail à la ville. Mais le cycle, par définition, doit remonter et on commence d'en sortir. Laurent Kurth croit à l'investissement, matrice de l'emploi et du revenu. Il croit à la baisse des charges pour les entreprises, mais ne croit pas à la relance par la dépense publique, qu'il s'agisse de travaux publics ou d'emplois publics comme en rêve la gauche française.

Car cette gauche qui prépare son programme pour 2012, mais qui est aux affaires dans les grandes villes, dans la majorité des départements, dans 21 régions métropolitaines sur 22 considère volontiers que l'industrie a fait son temps, que l'offensive de Sarkozy en faveur de la réindustrialisation est inutile, que le tripode investissement-emploi-revenu est obsolète, qu'il faut faire des infrastructures payées par l'impôt et dont l'impact sur la localisation d'activités est totalement aléatoire, que la fiscalité ne peut qu'augmenter, celle surtout qui pèse sur les entreprises, au risque d'ouvrir grand le marché français pour mieux le livrer aux importations puisque les entreprises sont parties.

Il y a là une première myopie, peu compréhensible. Mais ce qui l'est moins encore, c'est l'indifférence de ces gestionnaires éclairés à l'exode de main d'œuvre, celle du Haut-Doubs, vers les cantons limitrophes puisqu'il y a là des investisseurs, de l'emploi et des revenus, toutes réalités qui, dans le secteur industriel, ont largement disparu du territoire français. Le syndrome haut-saônois n'interpelle pas les élus de la décentralisation. Le marché intérieur est ouvert et personne ne s'en plaindra. Le mérite en revient d'abord à Mitterrand, grand Européen s'il en est. Mais on ne touche pas aux charges fiscales et parafiscales qui pèsent sur les entreprises. Alors, il faut être clair: si rien ne change, on ne fabriquera plus rien dans l'Hexagone.

Le canton de Neuchâtel tente de sortir de l'une de ses crises les plus graves

La petite République de Neuchâtel traverse une crise morale et politique d'une gravité inouïe. Rappelons que le canton avait été dirigé de 2005 à 2009 par un gouvernement de gauche, mais *monocolore* au sens où aucun représentant des Montagnes n'y siégeait.

Cette absence n'eut rien d'anodin, puisqu'elle déboucha sur une rupture de la concordance, rallumant les querelles entre Haut et Bas, au point de susciter des appels à la sécession des Montagnes, pour rejoindre les cantons du Jura ou de Berne.

Deux décisions désastreuses sont à l'origine de cette situation. Le Conseil d'État a en effet porté gravement atteinte à la substance même des infrastructures du Jura neuchâtelois. Tout d'abord, l'*École d'ingénieurs Arc* (faisant partie de la *Haute École de Suisse occidentale* et cogérée par les trois cantons de l'Arc jurassien), sera

délocalisée du Locle à Neuchâtel, pour s'installer à la rentrée de 2011 dans un bâtiment en cours de construction près de la gare. Ce déplacement est une erreur stratégique, dans la mesure où la grande école locloise sera séparée du *Centre intercommunal de formation des Montagnes (Cifom)*, qui en est l'antichambre naturelle. D'autant plus que les stages de troisième année de l'*École d'ingénieurs* seront effectués en bonne logique dans le Haut, dans son tissu industriel et microtechnique naturel. En outre, le site de Neuchâtel sera concurrencé directement par les proches écoles d'ingénieurs de Bienne et d'Yverdon-les-Bains, en perdant du même coup l'attractivité qu'elle exerçait en Franche-Comté.

Maternité fermée

La fermeture de la maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et son transfert à l'Hôpital de Pourtalès, à Neuchâtel, unité déjà trop exiguë à plusieurs reprises, a également fait l'effet d'un coup de tonnerre. On avait fermé la maternité du Locle, il y a environ une décennie, sous prétexte de renforcer l'établissement du Haut. On voit que les belles promesses n'ont pas été tenues. Un tel choix compliquera le déplacement des futures mères, car il n'y a pas d'accès direct en transport public, de la gare de Neuchâtel à Pourtalès. De plus, le parking se révèle déjà trop petit, car il avait été conçu pour un hôpital de chef-lieu et non pour un hôpital cantonal, plaident maintenant sans rire ses promoteurs.

On peut s'attendre à ce que de nombreuses mères se rendent à la maternité de Saint-Imier pour rejoindre l'ancien médecin chef d'obstétrique chaux-de-fonnier. Et aberration supplémentaire, les mères des Franches-Montagnes sont invitées à se rendre à Delémont (ville bien plus éloignée que La Chaux-de-Fonds), car elles ne bénéficieront plus à Neuchâtel des mêmes conditions financières favorables. On ne peut donc imaginer dossier traité avec plus d'incohérence pour ne pas dire d'incompétence. On comprendra pourquoi le canton de Neuchâtel a frisé l'éclatement et que plusieurs initiatives populaires cantonales ont été lancées pour revendiquer des exigences contradictoires.

Bataille lancée

Dès lors, une bataille a été engagée au sein du gouvernement, profondément divisé au demeurant. La conseillère d'État Gisèle Ory, de La Chaux-de-Fonds, qui avait hérité ce dossier empoisonné du ministre Roland Debély, a réagi avec fermeté, au moment de renouveler le conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois. Des voix insistantes se sont exprimées pour que l'on ne reconduise pas le mandat du président et des administrateurs, parce que le conseil s'était par trop engagé en faveur de la concentration des services hospitaliers à Pourtalès. La preuve la plus flagrante, c'est que les travaux de rénovation de l'hôpital chaux-de-fonnier, promis depuis de nombreuses années, étaient toujours remis aux calendes grecques, en attendant que les missions des établissements neuchâtelois soient définies par le gouvernement¹.

¹ Il est piquant d'apprendre qu'un crédit de sept millions de francs suisses vient d'être débloqué à fin mars pour la rénovation d'un bloc opératoire de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, en attendant la modernisation intégrale de l'établissement.

Gisèle Ory (socialiste) a donc dû batailler ferme au sein d'un Conseil d'État (de majorité de droite) pour obtenir le renouvellement du conseil d'administration. Il lui a fallu du temps pour réunir une équipe où ne reste que la cheffe de service de l'ancienne conseillère d'État Monika Dusong. Aucun politique ni aucun membre des exécutifs des villes n'y sont représentés, afin de ramener la sérénité dans les débats. La présidence a été confiée à une spécialiste de la résolution des conflits (elle aura besoin de toutes ses compétences pour déminer ce terrain) qui sera accompagnée de spécialistes médicaux, universitaires et administratifs.

Rétablir la confiance

La tâche sera considérable. Il s'agira de rétablir la confiance entre les milieux hospitaliers et politiques, en faisant table rase des conflits accumulés. Il faudra obtenir le retrait des initiatives et une juste répartition des missions entre les établissements hospitaliers du canton, sachant qu'il n'est plus possible de disposer de tous les services dans un hôpital régional, alors que la médecine de pointe est déjà dispensée dans les centres universitaires de Berne, Lausanne ou Genève.

Par ailleurs, il serait déraisonnable de vouloir concentrer les autres services administratifs de l'État à Neuchâtel. C'est si vrai que le futur pôle microtechnique (composé de l'Institut chapeauté par l'*École polytechnique fédérale de Lausanne* et du *Centre suisse d'électronique et de microtechnique*) ne disposera pas de toute la place nécessaire. C'est pourquoi, certaines filières techniques du *Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)* devront monter au Locle dans le bâtiment de l'*École d'ingénieurs*, ce qui a fait hurler des enseignants et des étudiants du Bas du canton. Ce qui montre à quel point la cohésion cantonale a été mise à mal par le précédent gouvernement *monocolore*. Toutefois, bonne nouvelle pour le Haut, le conseiller d'État Philippe Gnaegi, de Neuchâtel, s'est engagé avec fermeté pour un rééquilibrage des unités scolaires dans les régions du canton. C'est de bon augure, pour que la République, aux finances fragilisées, entre en convalescence.

B.N.